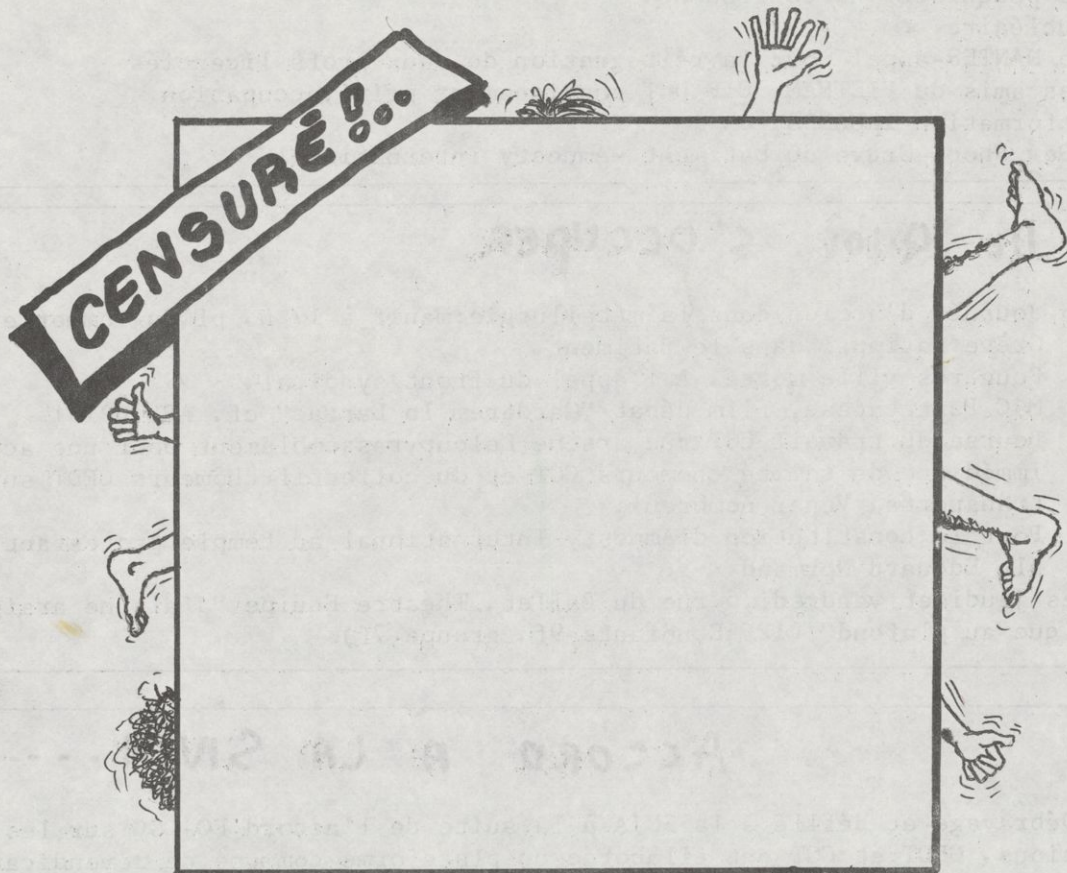


QUEST information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...



**PLIÉS CLOS POUR
L'AFFAIRE DE L'ÉDUCATEUR !..** (cf p.2-3)

132

15 MARS

**ABONNEMENT
12 NUMÉROS
15,00 fr.**

1,50 F

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

DIR. M. CLAVEL

IMP. SPE. APL.

apl : périodique nantes cccap 54701

apl : périodique nantes cccap 54701

PAGE 2:
PAGE 3: la nouvelle gazette du palais-HUIS CLOS.
PAGE 4: Gagner à l'info c'est, préparer d'autres victoires. Grève dans la fonction publique.
PAGE 5 Une journée pas comme les autres à la MAN.
PAGE 6
PAGE 7: F.P.A. "Lui aussi a une responsabilité dans son travail; c'est un responsable, un vrai..."
PAGE 8: luttes ouvrières: - reprise à Chantelle-journée d'action nationale métallurgie 17 Mars
- Fougères ville morte-solidarité internationale contre MICHELIN
- Brasseries en grève-Batignolles.
PAGE 9 luttes paysannes: LEGE - Remouillé: NON au cumul
PAGE 10 : Chômeurs: Transports gratuits? oui mardi 23...
PAGE 11: Conflit des travailleuses familiales rurales ou 2 poids et 2 mesures en justice.
PAGE 12: GIT. Le procès
PAGE 13: les flics-les phalocrates
PAGE 14: la quinzaine commerciale
PAGE 15: Luçon, les perquisirions continuent.
PAGE 16: Non au nucléaire
PAGE 17: Sup de Co NANTES-appel pour la réintégration de deux profs licenciés
PAGE 18: A tous les amis du VIETNAM- C.F.D.T enseignement privé, occupation
PAGE 19: Groupe information IRLANDE
PAGE 20: SAC des Sex Shops-Grève du bâtiment -Amnesty international

DE QUOI S'OCCUPER

17 MARS Journée d'action dans la métallurgie: manif à 17 h. pl. du Commerce
18 " Grève national dans le Bâtiment.
19 " Fougères ville morte. A l'appel du front syndical.
20 " MJC Pontchateau, film débat "Gardarem lo Larzac" cf. APL n°131
23 " Bourse du travail CGT rue arsène Leloup, rassemblement pour une action immédiate du comité chômeurs CGT et du collectif chômeurs CFDT sur les transports. Venez nombreux.
8 Avril Pour la constitution d'Amnesty International au temple protestant 20h30 pl. Edouard Normand
Tous les jeudi et vendredi, 5 rue du Ballet. Théâtre Equipe "J'ai une araignée catholique au plafond" (12f; Etudiants 9f. groupe 7f)

ACCORD A LA SNIA....

Débrayage et défilé à la SNIA à la suite de l'accord FO-CGC sur les classifications. CFDT et CGT ont élaboré une plateforme commune de revendications. Les organisations syndicales dénoncent cet accord qui engendre discrimination et déqualification pour certaines catégories de personnels, même qui rend possible certains départs à la retraite anticipée, la révision des filières techniques et administratives et l'embauche des jeunes. Elles demandent prioritairement la grille objective pour tous, le changement de catégorie automatique et des jours de congés en fonction de l'ancienneté. Les réductions d'horaires se préparent, l'emploi devient incertain, surtout depuis le refus du gouvernement de débloquer une nouvelle tranche du Concorde au delà des 16 prévus.

4000 Personnes au procès de l'éducateur

C'est une belle manif qui le 10 Mars a occupé, pendant tout l'après-midi, les rues de Nantes pour le soutien et l'acquiescement des deux inculpés (un éducateur et un directeur de Maison de Jeunes) "d'excitation de mineurs à la débauche". (cf APL précédents)

Il y avait du monde. Prés de 4000 personnes. Et de catégories très diverses: femmes, habitants des quartiers populaires, profs, travailleurs sociaux... Des travailleurs sociaux, il y en avait beaucoup, et pas seulement de Nantes. Il en était venus des cars entiers de Paris, Caen, Rennes, Poitiers... et quelques uns de beaucoup plus loin.

Cette manif a été l'occasion de mettre en accusation la politique du pouvoir qui est d'utiliser le travail social comme un instrument de pénétration idéologique et comme un moyen de cacher les plaies du système social, faisant ainsi des travailleurs sociaux ses "chiens de garde" ceci s'accompagnant bien sûr de la répression de ceux qui refusent ce rôle. On en avait ici un bel exemple.

Ceci a fait une manif assez dynamique dont les thèmes et les mots d'ordre ont reçu un bon accueil de la population. Un seul point noir, en fin d'après-midi, devant le Palais de Justice un moment de flottement, suivi d'un effritement progressif. Personne n'avait prévu que, pendant ce temps, au Palais, ce serait le cirque! un huis-clos que rien ne justifiait était déclaré, les journalistes étaient vidés par les flics, les avocats venus voir étaient foutus dehors (dans la presse c'est cela qui est apparu le plus important?...). Le procès a trainé jusqu'à 9H30. Le jugement mis en délibéré jusqu'au 6 avril. Sur l'audience rien de notable, si ce n'est et ce n'est pas rien! qu'il a été admis que ce qui était reproché aux inculpés, s'était de ne pas avoir interdit les relations sexuelles des jeunes: c'est bien d'avoir refusé le rôle de flic qu'on leur reproche.

Après le procès

Le comité de soutien s'es-t réuni vendredi. L'assistance était nombreuse, signe d'une détermination à continuer la lutte. Un bilan provisoire de la lutte a été entamé et on a envisagé la poursuite de la lutte jusqu'au 6 avril. Sur le bilan plusieurs choses peuvent être déjà noté. Les travailleurs sociaux sont une profession sans grande tradition de lutte, où la mobilisation est difficile à cause de l'éparpillement et des différences de situation, et où la syndicalisation est faible. Le fait qu'ils se soient mobilisés massivement est le signe de la pénétration parmi eux d'idées et de débat sur la fonction du travail social. La lutte a permis de faire avancer la critique et la remise en cause du travail social tel qu'il est. C'est là un acquis politique non négligeable qui doit être préservé et prolongé. Ce débat est aussi sorti du cercle étroit de la profession. Des militants de quartier ont eu l'occasion d'y participer établissant ainsi une possibilité de liaison des luttes entre les habitants des quartiers et des travailleurs sociaux/. Plusieurs organisations d'extrême gauche ont pris en compte le phénomène de la délinquance des jeunes en tant que phénomène social et ont précisé leurs positions sur les causes et la signification de la révolte de la jeunesse.

Enfin cette affaire a montré ce qu'était la "libéralisation sexuelle" de la société libérale avancée et de quelle récupération idéologique a été l'objet la lutte menée sur ce thème qui reste un front.

Elargir la mobilisation

Pour consolider tous ces acquis pour élargir la lutte et la mobilisation, et ainsi renforcer le soutien aux inculper, le comité de soutien a envisagé l'organisation d'un vaste forum au moment où le jugement sera rendu. Plusieurs thèmes ont été envisagés:

- délinquance et travail social
- justice des mineurs
- sexualité et libération de la femme

Tous ces thèmes devant être précisés et affirmés lors de la prochaine réunion.

D'autre part le travail de popularisation doit continuer. Les associations groupes et organisation intéressées sont invités à se faire connaître et à participer au travail de préparation aux débats.

Correspondance APL.

Le comité de soutien se réunit tous les vendredi à 18H, 65 route de ST Herblain.

La nouvelle gazette du palais

~ HUIS CLOS ~

Les petites souris, pour ne pas nuire à une publication qui leur est chère, décident de S'AUTO-CAVIARDER. On sait tout, mais on n'écrira rien !

ATTENDU QU'il est interdit de rendre compte des procès jugés à huis clos : "l'interdiction frappe toute relation, sous quelque forme que ce soit, même fidèle et de bonne foi, des actes de procédure, des débats, des plaidoiries, ainsi que des incidents, des impressions d'audience, et même des faits poursuivis dans l'instance!".. (Crim. 29 mai 1869)

Pour le dernier point, c'est raté !!!

Pour le reste, on risque une amende de 300 à 90 000 F...

On voudrait quand même pas donner aux autorités une bonne occasion d'emmerder l'APL.

Alors, SILENCE DANS LES RANGS... Ce qui ne veut pas dire que les petites souris ne feront pas profiter oralement des informations qu'elles ont pu avoir... Avis aux amateurs !

P.S. Les avocats et avocailles étaient bien vexés lorsque Mme le Président les a mis dehors... Grand bruit d'ailes, grands jeux de manches dans la Basse-cour. Tandis que les plus jeunes se ruaient sur leurs Codes de Procédure Pénale pour retrouver le mystérieux article 400, les ténors se lançaient dans de grandes envolées lyriques :

- "C'est notre dernier privilège qui tombe !"
- "On n'a jamais vu ça depuis Pétain !"
- "Mon père, ce héros de la résistance, est-il mort pour rien ?"
- " On ne peut plus apprendre notre métier", criait le plus bête...

Et pourtant, ils se sont bien gardés de réagir lorsque le huis clos a été demandé, évacuant les journalistes et la nombreuse assistance.

Mais quand le Tribunal les a un peu chatouillés, alors là !!!

Messieurs les membres du barreau, vous serez peut-être un peu moins risibles quand vous serez un peu moins corporatistes...

Les petites souris DU PALAIS

Gagner à l'INFO (Centre National de l'informatique) C'est préparer d'autres victoires!

Le CNI (centre national de l'informatique) de Nantes après une grève du zèle a voté à une évasante majorité une grève totale depuis le lundi 8 mars. Sont également en grève totale les CNI d'Aix (4e semaine), Paris 1 et II (2e semaine) Orléans et Lille, grève partielle.

Cette lutte nous concernent tous :

- car la revendication essentielle est la titularisation de tout le personnel informatique en C ou B par concours eu examens spéciaux sans influence sur les concours traditionnels, avec prise en compte des années de vacatariat dans la carrière ou la retraite.
- car au nombre croissant de candidats, la Direction nous oppose une stagnation voire une diminution du nombre de postes offerts. Refusant cette augmentation, elle cautionne la politique de chômage du gouvernement.

Jusqu'à ce jour, l'administration, tout en admettant le bien fondé de nos revendications ne nous offre que des promesses orales et floues.

IL NOUS FAUT DONC POURSUIVRE NOTRE LUTTE.

Pour cela, il est important de pouvoir compter sur votre solidarité financière qui sera une aide importante dans la poursuite de notre action.

Nous pouvons gagner si vous comprenez l'importance et la justesse pour tous de nos revendications.

TOUS AVEC L'INFO INSEE

SOUTIEN FINANCIER

JOURNEE DE GREVE FONCTION PUBLIQUE

Il y avait longtemps que l'on n'avait pas vu une grève de fonctionnaires aussi suivie. Il est vrai, que pour une fois, tous les syndicats appelaient à la grève (CFDT, CGT, mais aussi FO, FEN) et que pour cette année le gouvernement propose tout simplement une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Dans la plupart des services, il y avait plus de 50 % de grévistes et même 80 à 90 % pour les communaux de Nantes, St Herblain, Rezé. Les manifestations étaient impressionnantes, non bien sûr par leur dynamisme, mais par le nombre des participants : plus de 1 000 à Angers, St Nazaire, 3 à 4000 à Nantes, où il était prévu un arrêt à la préfecture, mais la FEN, qui avait pris la direction de la manif, n'a pas voulu y arrêter. D'ailleurs, les dirigenats de la FEN devaient être pressés de rentrer chez eux, car ils marchaient très rapidement.

Une occasion manquée, la jonction des fonctionnaires avec Chantelle et Saulnier Duval. Les 2 manifs se sont croisées rue de Strasbourg, aussitôt dans les 2 cortèges, des slogans "unité des travailleurs" (venant en particulier des postiers) Malgré cela, après un moment de flottement, les 2 manifs continuaient leur chemin séparément. Pourtant, la jonction fonctionnaires-ouvriers est importante, les négociations dans la fonction publique sont un test. Si le gouvernement l'emporte, les conventions salariales du secteur privé en pâtiront.

A la MAN à Beaulieu, le mouvement était plus dur, car les sections CFDT CGT FO avaient décidé de mettre en place un piquet de grève. Piquet de grève nécessaire vues les menaces qui pesaient sur les auxiliaires grévistes de certains services, et vu que les jaunes profitent eux aussi des augmentations de salaires gagnées par la lutte.

Voici le compte rendu en bande dessinée faite par les grévistes.

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE

À LA MAISON DE L'ADMINISTRATION NOUVELLE. LE 9 MARS 1976.

MONSIEUR, SAVEZ-VOUS CE QUI S'EST PASSÉ HIER À LA M.A.N. ?

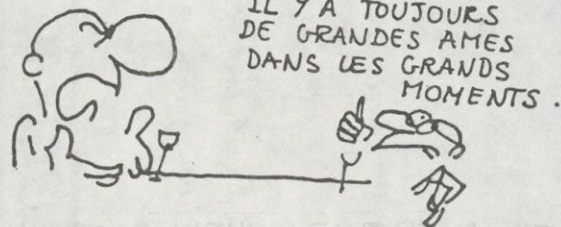


MAIS QUE S'EST-IL DONC PASSÉ, MONSIEUR ?



2000 F. MINIMUM !
300 F. POUR TOUS !

HEUREUSEMENT, CERTAINS CHEFS ONT SU PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS !



IL Y A TOUJOURS DE GRANDES AMES DANS LES GRANDS MOMENTS.

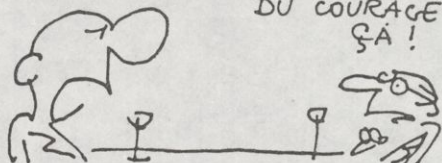
MAIS DITES-LEUR DONC, VOUS, QUE VOUS VOLEZ TRAVAILLER !



CHEFTAINE DE SERVICE

PETITE CONTRACTUELLE À L'ESSAI

ET MÊME, MONSIEUR, DES CADRES ONT ESSAYÉ DE CONVAINCRE LES EMPLOYÉS !



ÇA DEMANDE DU COURAGE ÇÀ !

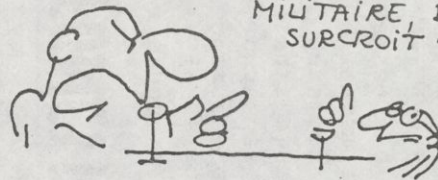
QUE PENSEZ-VOUS DE NOS REVENDICATIONS ?

JE N'EN PENSE RIEN LAISSEZ-MOI PASSER !



MÊME SI JE VOUAIS FAIRE LA GRÈVE J'POURRAIS PAS ... METTEZ-VOUS À HA PLACE ...

PENSEZ, MONSIEUR, QU'ILS ONT OSÉ FAIRE DE LA PEINE À CE PAUVRE GESTIONNAIRE, UN BRAVE HOMME, POURTANT !

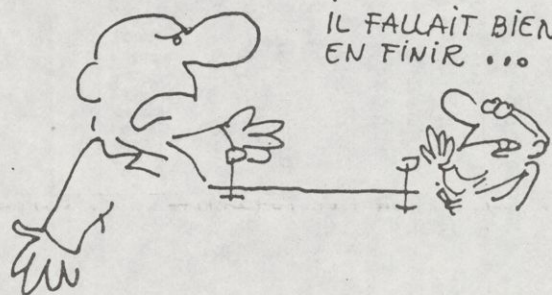


UN ANCIEN MILITAIRE, DE SURCROÏT !

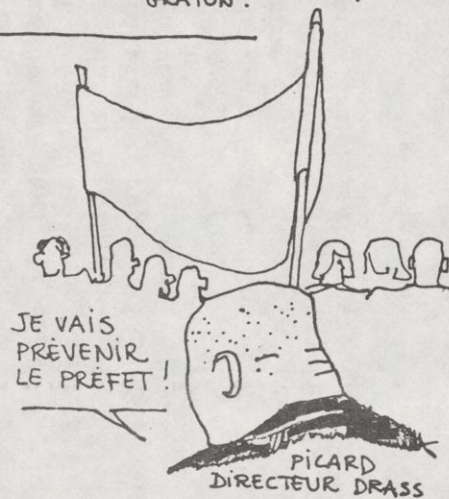


LE BON GESTIONNAIRE GRATON.

ENFIN, QUELQU'UN A EU UNE IDÉE !



IL FALLAIT BIEN EN FINIR ...



JE VAIS PRÉVENIR LE PRÉFET !

PICARD DIRECTEUR DRASS

LA FONCTION
PUBLIQUE
AVEC
NOUS!

ET CE QUI
DEVAIT ARRIVER
ARRIVA ...

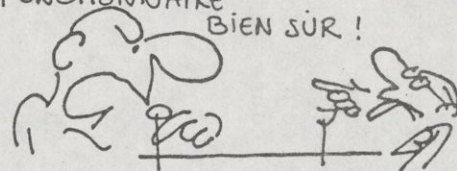
- TU SAIS, TOI, POURQUOI ON VIENT ?
- PARAÎT QUE C'EST RAPPORT AUX SALAIRES.
- AU FAIT, TOI, COMBIEN TU GAGNES ?



EN DÉFINITIVE ILS
N'ÉTAIENT QUE 80%
DES EMPLOYÉS ...

... ET VOUS MONSIEUR
QUE FAITES-VOUS
DANS LA VIE ?

FONCTIONNAIRE
BIEN SÛR !



"C'EST LA LUTTE FINALE ..."



- ÇA Y EST, ILS VONT À LA
MANIF, ON PEUT ALLER
"BOSSER".

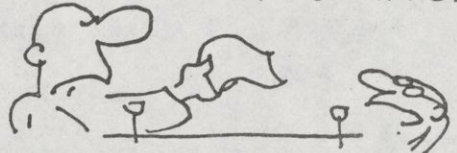
ET ENFIN, L'ORDRE
COMMENÇA À RÉGNER
SUR LA M.A.N. ...

PINOCHET!
JE VOUS FERAI
TRAVAILLER À COUPS
DE PIEDS DANS L'CVL!
(LE COMMISSAIRE
NERVEUX)

HI! HI!
VOUS ME RAPPELEZ
QUELQU'UN !



MAIS, AU FAIT,
QUE VOULAIENT-ILS ?
JE NE SAIS PAS TROP, TENEZ
J'AI RETROUVÉ UN TRACT !



2000 F. NET MINIMUM
300 F POUR TOUS ET TOUT DE SUITE
DES MESURES PARTICULIÈRES POUR LES + BAS SALAIRES
LA REFONTE DE LA GRILLE INDICIAIRE
TITULARISATION DE TOUS LES AUXILIAIRES
CRÉATION IMPORTANTE D'EMPLOIS
DÉFENSE DU SECTEUR PUBLIC
INTÉGRATION DE L'INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE
SUPPRESSION DES ZONES DE SALAIRES

QU'ELLE ÉTAIT BELLE,
MONSIEUR, CETTE HAIE D'HONNEUR.
CES LARGES POITRINES
PROTÉGEANT LA LÉGALITÉ
RÉPUBLICAINE ...

J'AURAI VOULU
Y ÊTRE ...

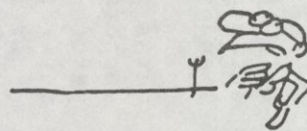


HOU HOU
JE REMERCIE
LES FORCES
DE
L'ORDRE

SI TA
FEMME
TE VOYAIT ...

CARTIER
DI RECTEUR CETE.

MAIS, DITES DONC, ÇA
VOUS INTÉRESSE, ÇA AUSSI !



FIN DU 1^{er} EPISODE.

« Lui aussi a une responsabilité dans son travail.
C'est un responsable. Un vrai - (publicité dans Nantes)
Revalorisation du travail manuel »

ET NOUS ?

Les Centres de Formation Professionnelle des Adultes ne sont en fait qu'un palliatif au chômage. La plupart des jeunes sont ici parce qu'ils en ont entendu parler à l'armée ou à l'ANPE et qu'ils ont besoin d'une sécurité face à l'angoisse du chômage.

Que se passe-t-il réellement ? Et bien, si tu sort de l'armée, tu ne seras pas trop dépaycé. En effet : la docilité est la condition primordiale pour supporter le stage, "lorsque tu seras chez un patron"... On t'enseigne à ne pas perdre 5 minutes pour discuter avec le copain ou boire un café. Et puis t'as pas intérêt à trop chercher à comprendre car la FPA t'a pris en main et te mènera droit au CAP.

Ton hébergement est gratuit, mais à quel prix. Tu devras tous les matins défaire ton lit, balayer la chambre collective (6 par chambre), faire les corvées, mais ne t'avise pas de décorer la chambre...

Quand tu arriveras parmi nous, on te donnera un exemplaire du règlement. Mets-toi bien dans la tête que "la neutralité confessionnelle politique et syndicale est la règle de l'établissement (...)" en conséquence sont interdits l'affichage de documents, la distribution de tracts, les réunions, ou toute autre action susceptible d'enfreindre cette règle !!!!

QUE FAIRE ?...

Si tout ça ne te plait pas. Que peux-tu faire ? Eh bien au niveau des stagiaires, tu te trouveras face à de jeunes militaristes ou à des plus vieux qui ne sont là que pour avoir une qualification en 6 mois. Tu peux aller plus loin lorsque des états de faits se produisent : "jeûne" des stagiaires réclamant une amélioration de la bouffe, etc... Ces réactions sont très vite réprimées du fait de l'isolement des "meneurs", par le chantage que subissent les autres (CAP, amélioration du niveau de vie, devenir quelqu'un !...).

Ce chantage est directement exercé par les moniteurs qui sont en porte-à-faux entre la direction et les stagiaires. Ces moniteurs ont des attitudes de petits patrons refusant les responsabilités, ils jouent au père de famille devant leurs stagiaires favorisant la bonne graine pour qu'il devienne un bon ouvrier et enfonçant le chiendent afin qu'il reste manoeuvre.

En ce qui concerne la direction, les problèmes sont vite résolus... Vis à vis de cette direction, notre action doit passer par les délégués, ceux-ci sont élus au tout début du stage en fonction surtout du niveau d'études et aussi de la qualification professionnelle, ce qui fait que même entre nous, une certaine hiérarchie est imposée.

En sachant que le stage dure 6 mois et que lorsqu'une équipe arrive, une autre s'en va, comment peut-on s'organiser ?

" LA FPA SANS SEXE "

titre d'une émission de télé -

La FPA nous donne l'illusion de ne pas faire de distinction de sexe et que les rapports des filles avec les gars sont sans problèmes.

Comment les femmes vivent leur stage ? En fait, les femmes ne sont pas reconnues en tant que telles. Elles sont considérées en tant qu'hommes "De toute façon, t'es pas une femme"... "Qu'est-ce que ça t'fait d'avoir un rabot dans les mains". Voici ce que couramment on peut entendre. Elles sont donc perçues comme anormales dans l'esprit de la majorité des mecs. Si en plus la fille n'est pas considérée comme spécialement féminine, alors "elle n'est pas baisable" ce qui en fait généralement le point de mire en tant que dévouement des stagiaires du fait qu'ils ne vivent pas une sexualité très épanouie. En plus les moniteurs phallocrates n'arrangent pas les choses.

2 stagiaires de la FPA DE LAVAL

REPRISE A CHANTELLE

Mercredi 10 mars, jour où les paysans-travailleurs vendaient poireaux (0,90 le kilo) et radis (0,90 la botte) dans la cour de l'usine. Les ouvrières de Chantelle votaient la fin de l'action qui durait depuis le 11 février. 172 pour la reprise et 70 contre, beaucoup d'ouvrières s'étaient mises en congé maladie.

L'accord s'est fait sur les questions suivantes:

- temps de travail : Une journée par an payée pour maladie d'enfants.
: 3 heures payées l'après midi de la mi-carême.
- Salaires : Accord paritaire plus 8% à partir du 1^o février, 2% supplémentaire au 1^o juin 76 à valoir sur une prochaine commission paritaire.
: Prime; prime annuelle de 50% des salaires minimum en 76 et de 75% en 77. (La prime actuelle représente 39 % des salaires minimum et les ouvrières revendiquaient un véritable 13^o mois).

A SAVOIR que chez Chantelle, le rendement intervient directement dans le salaire horaire des ouvrières. Par exemple pour une ouvrière qui a un rendement de 100 et un salaire horaire de 9,48 la partie fixe est de 3,72 la partie variable liée au rendement de 5,76. Les ouvrières sont constamment poursuivies par les chronos. Le salaire minimum est de 8,69 et à ce rendement les ouvrières sont constamment tannées, "encouragées", appelées au bureau, etc...

Pas étonnant si elles sont contentes de savoir que leur mouvement a saboté la préparation de la collection de lingerie hiver 76-77 et empêché le travail des représentants.

JOURNÉE D'ACTION NATIONALE - MÉTALLURGIE 17 MARS

Mercredi 17 mars, manifestation à l'appel de la CGT et de CFDT à 10h. place du Commerce. Il risque d'y avoir pas mal de monde car actuellement beaucoup de boîtes de métallos sont en conflit du fait des nouvelles classifications et des accords d'entreprise entre autres:

- 200 déclassements aux Batignolles
- 220 " chez Brissoneau
- Conflit depuis 6 semaines chez Saunier Duval
- Accord d'entreprise à la SNIA

FOUGÈRES: VILLE MORTE

Le 19 mars: Fougères ville morte. 3000 personnes ont défilé mardi dernier répondant ainsi aux mots d'ordre de débrayage lancés par le front syndical en cours de constitution (CFDT-CGT-FO-CFTC-CGC) en soutien aux travailleurs de Rehault (qui occupent depuis le 17 Fév.) Morel et Gaté et maunoir.

Mardi matin une délégation Réo s'était rendue à Ernée (20 km.) soutenir les travailleurs de Béllanger (pots d'échappements) en grève depuis le début mars contre la réduction d'horaire et de salaire.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE CONTRE MICHELIN

Mardi 9 mars au siège de la CFDT s'est tenue une réunion des représentants du Conseil Mondial Permanent Michelin. Une journée nationale d'information et de mobilisation est prévue le mardi 16 mars, les travailleurs espagnols Michelin sont en grève actuellement à Valladolid, Arauda et à la SART)

BRASSERIE EN GRÈVE

Grève de 24 heures à l'Européenne des Brasseries, en coordination avec les 15 usines du groupe pour la progression du pouvoir d'achat, la prime de vacance, les avantages sociaux, les 40h. sans perte de salaire et la pré-retraite à 60 ans.

BATIGNOLLES.

Débrayage de 3/4h mardi 9 pour réclamer la réintégration des 2 métallos licenciés individuellement.

LEGE

Un agriculteur demande à son boucher de lui détailler une bête pour sa consommation personnelle. Le boucher propose à l'agriculteur de lui emmener sa bête à l'abattoir et de la lui ramener chez lui gratuitement. Une fois la bête détaillée, l'agriculteur pèse la viande plus les déchets et d'aperçoit que le compte n'y est pas. Le ticket de bascule à la sortie de l'abattoir marque 250 kg et l'agriculteur n'en trouve que 215. Où est passé la différence ?

L'agriculteur retourne voir le boucher chez lui pour lui demander des explications. Celui-ci se défend bien fort d'avoir pris la viande qui manque. L'agriculteur n'a jamais traité le boucher de voleur, mais lui a dit : "tu as pris la responsabilité de transporter ma bête, à toi de te débrouiller pour trouver où est passé la différence".

Trois jours après, le boucher revient chez le client pour lui demander s'il a trouvé la différence. L'agriculteur lui répond : "la différence, il n'y a que toi qui peut la trouver". Sur ces mots, le boucher cramponne l'agriculteur et le secoue violemment contre le mur. Heureusement, un voisin arrive au moment et s'interpose. Le boucher reprend alors son calme et dit : "faisons nos compte : 80 F l'abattage + 190 F le détailage, ça fait 270 F". L'agriculteur répond : "je te paierai quand tu m'auras apporté la viande qui me manque."

C'est alors que le boucher lui dit : "eh bien, je t'en fais cadeau et nous sommes quittes". L'agriculteur répond : "pour moi, il me manque encore 150 F (35 kg par 12 F = 420 F moins 270 F de frais), et nous ne serons quittes que lorsque tu me les auras donnés".

En plus de ça, ce boucher se vante de n'avoir pas d'emprunt et de pouvoir passer la tête haute partout. Qui donc l'a enrichi aussi vite ?

Union cantonale de LEGE

REMOUILLE : NON AUX CUMULS

Sur la commune de REMOUILLE, au lieu dit "La Chalénie", 9 ha de terres dont 2 ha $\frac{1}{2}$ occupés par 5 500 m² de poulailler, viennent d'être achetés par deux techniciens, l'un travaillant à la SICA de CHALLANS, l'autre dans une société Trait-d'Union et la troisième par, par cette même société.

La SAFER, informée de cette vente, nous a demandé si cette transaction posait des questions dans le secteur. L'Union Cantonale s'est réunie pour voir ce qui était en jeu dans cette affaire et les questions que cela lui posait.

1 - Les poulaillers, actuellement, sont exploités par la société REMOND qui a résilié son bail pour le 15 mars 76 au profit de la société Trait-d'Union, et le travail est effectué par deux familles salariées (l'homme et la femme travaillent à plein temps).

2 - Les acheteurs ont déjà un emploi (sans doute plus payant que le médier d'agriculteur dans la région), et au travers de cette production, ils accaparaient celui des producteurs.

3 - Les acheteurs, que nous avons rencontrés, nous ont clairement laissé prévoir un développement de la production et la couverture progressive de toute la superficie.

Les questions qui nous sont posées :

Allons-nous laisser cette forme d'entreprise se développer dans la région ?

- Qui accapare l'outil de travail de plusieurs paysans, alors que des jeunes cherchent des exploitations dans la région ?

.../...

- Qui, avec ses productions imposantes : 300 000 kilos de viande par an, soit l'équivalent de 800 gros bovins et demain sera peut-être multipliée par deux ou trois, vu que les acheteurs ont manifesté l'intention de couvrir les 6 ha $\frac{1}{2}$ qui restent.

Deux familles travaillent actuellement dans cet élevage, mais les techniciens disent qu'un travail bien étudié pourrait être fait par moins de personnel. Qui peut dire que, demain, ces salariés seront maintenus dans leur emploi ?

Ces gens nous disent : des agriculteurs auront de la peine à s'en sortir. Nous, nous faisons la mise en production, nous avons la commercialisation de la viande, en conséquence, nous avons des chances de nous en tirer !!!

Allons-nous laisser les marchands de bestiaux accaparer la terre et produire la viande, les marchands de vins acheter le vignoble et faire la loi sur le marché du vin, les mandataires et négociants en fruits accaparer la production et la commercialisation ?

Pour limiter la dimension des ateliers et conserver la terre pour des agriculteurs, dans le besoin et qui se sont manifestés, l'Union Cantonale a demandé à la SAFER de préempter.

Union Cantonale d'AIGREFEUILLE

(Extrait du Paysan Nantais, journal de la
FDSEA)

CHOMEURS

TRANSPORT GRATUIT ? OUI, MARDI 23

Le collectif chômeurs CFDT et le comité de chômeurs CGT ont organisé plusieurs délégations : à l'Assedic, chez Chauty (pour la gratuité des transports) à l'EDF-GDF pour le maintien du gaz et de l'électricité pour les chômeurs, à la préfecture pour l'ensemble des revendications. Partout les délégations se sont heurtées à des refus, à des "je ne suis pas responsable" (le sous-préfet), ou à des portes fermées (EDF-GDF).

Devant ces refus, les comités CFDT et CGT de chômeurs ont décidé d'élargir la mobilisation; notamment pour la gratuité des transports. Un rassemblement pour une action concrète sur les transports aura lieu le mardi 23 mars à 14h30 à la bourse CGT (rue Arsène Leloup).

Une assemblée générale de tous les militants CFDT a lieu le jeudi 18 mars à 18 heures rue Lamoricière pour discuter sur le chômage.

Le collectif chômeurs CFDT a sorti un journal: "La voix des chômeurs"; au sommaire: la plate-forme commune CFDT-CGT, un texte sur le chômage en Loire-Atlantique, et sur l'organisation des chômeurs. Diffusé aux chômeurs et actifs.
Permanence du Collectif CFDT : le mercredi de 15h à 17h à la CFDT rue Lamoricière.

CONFLIT DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES RURALES OÙ
2 POIDS ET 2 MESURES EN JUSTICE

Le conflit opposant la Fédération des T.F.R. de Loire-Atlantique à l'union nationale vient de traverser une nouvelle étape: la justice.

Pour mémoire un bref rappel sur le rôle de la travailleuse familiale, sur l'origine. Le rôle de la Travailleuse familiale rurale est de remplacer ou de seconder la mère de famille lorsque elle est malade ou en maternité ou lorsqu'elle est surchargée. (dans les conditions définies par les caisses qui financent le service: CAF, MSA,...)

L'origine du conflit a été le fait de l'application de la convention collective urbaines (conditions de travail) aux travailleuses rurales de Loire-Atlantique, celle-ci étant plus avantageuse que la convention collective rurale appliquée dans les autres départements par les Fédérations rurales.

Cette situation a entraîné l'exclusion de la Fédération de Loire-Atlantique de son Union Nationale, et l'organisation dans le département de deux tendances, donc de deux organisations.

- l'une regroupe 7 associations locales et est soutenue par l'Union Nationale . elle maintient une structure bénévole et gestionnaire. L'esprit du bénévolat de la part des responsables et des aides soutient la politique du gouvernement en favorisant une main-d'œuvre à bon marché et l'assistance auprès des familles.
 - . elle accepte un financement extra-légal, laissant dans l'insécurité les familles et les aides.
 - . elle bloque l'amélioration des conditions de travail des salariés (elle impose le logement dans le secteur d'activité, 9h 30 de présence pour une rémunération de 8h 30, le repas de midi obligatoire dans les familles).
- la deuxième regroupe 22 associations locales travaillant pour un financement légal afin de mieux prendre en charge les besoins des familles. D'autre part, elle souhaite revoir l'organisation de la structure reposant sur le bénévolat et aussi permettre aux salariés des conditions de travail proches de la Convention Collective des Urbaines (40h de travail dans les familles par semaine, le logement libre, le repas de midi hors de la famille, sauf cas particuliers).

Devant la justice la question fut de savoir lequel des 2 Conseils d'administration avait suivi la procédure légale pour sa constitution. Les questions de fond n'étaient plus à l'ordre du jour ! Lors du déroulement du procès, il semble que les 2 Conseils avaient une constitution illégale, mais lors du verdict, le vent avait brusquement tourné en faveur de la fédération soutenue par l'Union Nationale.

Il semble que ce résultat n'est pas le fait du hasard, vue les "bonnes relations" de l'Union Nationale. leur orientation cadre bien avec la politique gouvernementale en faveur du bénévolat, de l'assistance et de la répression syndicale.

ON EVITE LES VRAI PROBLEMES ←

Nos conditions de travail à nous salariés, lors de ce procès, on n'en a pas parlé (notre insécurité d'emploi, notre horaire de travail, les tensions nerveuses accumulées par nos conditions de travail...) De même la conception du service auprès des familles n'a pas été abordé. Pour notre part nous refusons de faire de l'assistance, et pourtant..

D'autre part, la structure de l'organisation, son fonctionnement qui repose sur le bénévolat, le financement légal refusé aux familles, personne n'en a parlé devant la justice, et pourtant...

Nous dénonçons aussi à cette occasion l'attitude dominante de l'UNAFR qui tient à conserver son monopole pour son prestige, qui se dit au service des familles et qui n'hésite pas à utiliser indirectement des fonds provenant des familles pour réaliser des congrès nationaux ronflants avec la participation de ministres et autres personnalités.

Un autre moyen utilisé par l'Union locale des AFR pour conserver son emprise en Loire-Atlantique a été le "syndicat maison" auquel certaines aides-familiales sont restées affiliées, leur influence a été déterminante pour l'orientation prise par l'association locale.

Qui fait les frais de cette politique réactionnaire, les salariés, les familles... Travailleuses, familles utilisatrices, quel rôle avez-vous pu jouer dans le conflit?.. La justice est au service de qui ? Pour notre part, salariés de l'organisation, nous redisons que nos préoccupations restent notre sécurité d'emploi et l'amélioration de nos conditions de travail.

GIT : LE PROCÈS - LES FLICS - - LES PHALLOCRATES - LA QUINZAINE COMMERCIALE

VENDREDI 5 MARS, PROCES DES TROIS INSOUMIS NANTAIS DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE DE RENNES -- HUIT ET SIX MOIS DE PRISON FERME -- ET QUELQUES BLESSES --

D'abord deux mots en réponse à la lettre des 4 lecteurs de la semaine dernière, à propos de la mobilisation autour du procès : un car et pas mal de voitures, en gros une centaine de personnes venant de Nantes. Plus de trois cents participants à l'animation devant le Palais pendant le procès. Ce n'est pas à notre avis une faible mobilisation, compte tenu de l'histoire naissante du Groupe d'Insoumission de Nantes. Quant au peu de participation des travailleurs ouvriers et paysans à cette journée, des raisons évidentes peuvent l'expliquer. Par contre, ces travailleurs constituent une majorité parmi les 2 800 signataires de la pétition contre la justice militaire.

Par ailleurs, 32 mayennais ont renvoyé leur livret militaire, le mardi 9 mars, en demandant leur inculpation par solidarité avec les trois insoumis condamnés et toutes les victimes de la répression militaire. 10 sont agriculteurs, 8 enseignants, 5 animateurs, 2 éducateurs, 2 ouvriers, 2 employés, 1 artisan, 1 chômeur, et 1 étudiant. Le plus jeune a 23 ans et le plus âgé 66. La majorité se situe entre 27 et 37 ans.

Mais venons-en à la journée elle-même telle que nous l'avons vécue. Il faut avouer que cela ressemble assez peu à ce que présentait la semaine passée le "résumé" de l'article d'Ouest-France. L'article original était honnête, dommage que l'APL, cette fois, ait joué au Reader's Digest.

Christophe Mabit, Jean-Pierre André et Philippe Péneau sont tous les trois insoumis à l'armée. Membres du Groupe d'Insoumission Totale de Nantes (GIT) ainsi que du groupe Insoumission Collective Internationale (ICI), ils ont décidé de s'insoumettre collectivement.

LE 26 NOVEMBRE DERNIER,

en compagnie de deux membres du GIT, ils entament un jeûne public au temple protestant pour dénoncer la Justice militaire et ses tribunaux d'exception (TPFA) et exiger l'abrogation des ordonnances de 59. Ils sont tous les trois arrêtés le lendemain et incarcérés à Rennes où ils poursuivent leur grève de la faim.

À Nantes, le jeûne collectif se poursuit et le soutien s'organise : pétitions, tracts, information. La grève de la fiam des 3 insoumis ne dure qu'une petite semaine vu que les autorités militaires s'en débarrassent en les réformant définitivement pour motif psychiatrique (P 5 : personnalité psychopathique avec défense paranoïaque...).

Libérés, ils poursuivent à Nantes le jeûne de dénonciation de la justice militaire jusqu'au 11 décembre.

LE 12 DÉCEMBRE

lors d'une réunion-débat avec Me De Félice, 11 nantais annoncent qu'ils renvoient collectivement leurs livrets militaires pour dénoncer les TPFA et les ordonnances de 59. Jean Pierre, Christophe et Philippe sont cités à comparaître devant le tribunal permanent des forces armées (TPFA) le 5 mars pour y répondre du délit d'insoumission. Il risquent un an de prison.

.../...

PENDANT LES 15 JOURS

précédant le procès, une action collective est menée pour soutenir les insoumis et continuer la campagne d'information contre la justice militaire :

- une pétition est lancée et récolte près de 3000 signatures,
- une brochure est tirée,
- la presse est contactée,
- des membres du GIT portant des chasubles explicatives font de l'animation dans le centre de Nantes pendant deux jours,
- un départ en car est organisé et près de 300 personnes se retrouvent devant le palais de justice de Rennes où siège le TPFA.

Les entrées sont filtrées et les flics ne laissent entrer que 30 personnes dans le palais de justice et seulement 18 sont admises dans la minuscule salle du tribunal déjà envahie par les flics en uniforme et en civil.

Tout l'après-midi, plusieurs centaines de gens du groupe rennais anti-militariste (GRAM) et du GIT font de l'animation information sur la justice militaire : théâtre, scennette parodiant les TPFA, chants antimilitaristes...

LES PROCÈS

Christophe Mabit a choisi de faire un procès tribune. Il explique longuement les raisons de son insoumission : "j'ai décidé de lutter avec mes moyens, je ne veux pas participer à une armée qui a pour but la répression de l'ennemi intérieur ; je suis moi-même un ennemi intérieur". Au sujet de la justice militaire : "Il ne faut pas avoir trop le temps de réfléchir pour appeler cela une justice".

Cité comme témoin, le pasteur Cadier dénonce la légalité suspecte de l'intervention des forces de police lors de l'arrestation des 3 insoumis au temple protestant.

Philippe Peneau, l'un des inculpés, insiste sur la démarche collective de leur insoumission. Patrice Parois, responsable du foyer "la clef sur la porte", où Christophe travaillait bénévolement remet aux juges 14 livrets militaires renvoyés par leurs titulaires pour dénoncer la justice militaire. Enfin, Robert Ciron, greffier d'Instance à Nantes et membre du Comité nantais de défense des libertés, voit son témoignage écourté par le président excédé, qui le "prie" de se retirer.

APRÈS UNE LONGUE PLAIDOIRIE

de Me Quimbert qui conclue sur "Je ne suis pas sûr de plaider pour aujourd'hui, mais je suis sûr de plaider pour demain", le commissaire du Gouvernement (un militaire) appelle Paul VI à son secours pour demander une peine de 1 an de prison, sans s'opposer au sursis.

Le procès de Jean Pierre est vite expédié. Jean Pierre déclare qu'il refuse la Justice militaire et qu'en conséquence, il se taira pour ne pas participer à cette parodie de justice. Le commissaire du gouvernement requiert une peine de huit mois avec sursis.

Quand Philippe Peneau est appelé dans le box des accusés, les 18 personnes présentes dans la salle se coiffent de petits chapeaux en papier portant l'inscription : "NON, A LA JUSTICE MILITAIRE". Remous dans le tribunal. Avant que le président, sidéré, ait eu le temps de dire quoi que ce soit, Philippe déclare qu'il refuse cette bouffonnerie, salue ces messieurs et sort du box en entamant avec la salle un chant antimilitariste.

Le président, outragé, ordonne aux flics d'expulser la salle à l'exception de Peneau. Tout le monde s'assoit alors pour protéger Philippe tout en continuant à chanter. Avant cette attitude non-violente de non coopération, les flics expulsent brutalement tout le monde, y compris l'inculpé en s'acharnant tout particulièrement sur les femmes. Dans la salle des Pas Perdus, les matraques commencent à s'agiter, les flics s'énervent et chargent avec brutalité pour sortir tout le monde. Sylvain est sauvagement matraqué par derrière ; Bertrand, Robert Ciron (1 des témoins) sortent le visage en sang. Tous 3 sont emmenés au CHR de Rennes. Philippe Peneau sera hospitalisé à Nantes pour une rupture du tendon extenseur du pouce. Les flics connaissent leur boulot !

Verdict en fin de soirée :

- 8 mois ferme pour Philippe et Christophe
- 6 mois ferme pour Jean Pierre.

Ils sont tous les 3 laissés en liberté.

.../...
APRÈS LES PROLÈS :

- Les quatre blessés déposent une plainte pour coups et blessures... sans illusions... Mais ne rien tenter c'est encourager les exvès policiers.

- Christophe, Jean Pierre et Philippe seront bientôt convoqués pour se présenter avec leurs petites valises à la maison d'arrêt (Nantes ?) Une action collective est envisagée avec tous les gens qui souhaitent les aider.

- Une autre action collective est prévue en soutien national à Thierry Aucher (de Tours) insoumis en grève de la faim depuis le 20 février dans une cellule de la Maison d'arrêt de Gradignan. On peut lui écrire : Thierry Aucher Maison d'arrêt 33470 GRADIGNAN.

DEMANDER SA LIBERATION AU JUGE D'INSTRUCTION DU TPIA (M^r Gilbert BOURDONCLE)

FEMMES ET INSOUMISSION

148 rue de PESSAC
 33000 BORDEAUX

Rien n'est moins évident que le soutien des femmes à l'insoumission ; la preuve en est de toutes ces réflexions jetées à la figure des femmes qui participaient à l'animation dans le centre ville contre la justice militaire et les ordonnances de 59, le 4 et 5 mars dernier :

"Vous feriez mieux d'aller reprendre vos chaussettes "

"Allez donc vous occuper de vos gamins..."

Quant aux flics qui voulaient nous faire circuler, ils se refusaient à adresser la parole aux femmes, disant qu'elles n'y connaissaient rien...

Par contre, quand il s'agit de les vider d'un tribunal, ils prennent du plaisir à les tirer par les cheveux, à leur donner des coups de pied au ventre, etc...

Soutenir l'insoumission à l'armée, c'est être partie prenante d'une insoumission à une société hiérarchique et phallocrate.

Les femmes du GIT

Pour tout contact :

G.I.T. / C.S.O.C.

57 rue des Hauts Pavés

Permanence jeudi soir 20 H 30 - 22 H

G.I.T. NANTES

**A PROPOS DE LA DESTRUCTION DE LA CARAVANE-SONO
 DE LA QUINZAINE COMMERCIALE**

La caravane de sonorisation de la quinzaine commerciale a été détruite par le feu dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 mars. Des bidons d'essence ont été retrouvés sur place. La nuit précédente, des câbles avaient été coupés.

Le lundi 8, un article de Presse-Océan relate le fait et précise que cet acte n'a pas été revendiqué. Mais il enchaîne : "cependant, les organisateurs, disent-ils, ont reçu des menaces réitérées de la part des jeunes gens qui manifestaient jeudi et vendredi rue du Calvaire en faveur des trois insoumis jugés à Rennes".

D'autre part, le Courrier de l'Ouest et la Radio régionale auraient fait état d'un communiqué signé par des "sympathisants du GIT", revendiquant la destruction.

Nous ne savons pas qui a fait cramer cette caravane et nous ne voulons pas le savoir. Mais deux hypothèses sont possibles :

- si ce sont des fachos, ça ne nous étonne pas... nous savons déjà qu'ils excellent dans la provocation...

- Hélas, les auteurs peuvent aussi être des "révolutionnaires" alors, cela mérite quelques réflexions.

D'abord, si c'est le cas, ce sont de beaux salauds ou de fieffés maladroits. On peut penser ce que l'on veut de l'opportunité et de l'efficacité d'une telle intervention, mais, de toutes manières, il y a certaines précautions élémentaires à prendre, et il semble quelque peu irresponsable (eh oui !) de faire porter le chapeau à d'autres...

.../...

- Le GIT a fait une permanence d'information en face de cette caravane mercredi et jeudi (P.O. fait une erreur dans les dates) et les insoumis étaient jugés vendredi. Les saboteurs le savaient et ça ne les a pas empêchés d'agir.

- Ils ont menacé (?) au nom du GIT, sans en être membres, ou au nom de "personnes qui soutiennent les insoumis", ce qui revient au même pour les "organiseurs", la presse et les flics.

- En supposant même que ces menaces soient de pures inventions, ils n'ont pas envoyé de communiqué crédible à la presse, ou alors, encore, au nom des sympathisants des insoumis (ceci à la radio et au courrier de l'Ouest).

- Ils auraient pu trouver quelque chose pour démentir les différents articles et commentaires qui mettaient en cause le GIT. Ils n'ont rien fait dans ce sens.

Résultat : les militants du GIT se trouvent dans une position très confortable. Il y a toujours de braves gens pour aider la police... Qu'ils le veuillent ou non, ces "terroristes en herbe" facilitent drôlement le rôle des flics. Ils leur offrent les moyens légaux de perquisitionner, d'interroger, de garder à vue... Une plainte contre X a été déposée, nous n'avons plus qu'à attendre. Merci beaucoup de votre soutien "actif", "camarades".

Mais pourquoi s'exciter dans le vide ? Des révolutionnaires aussi cons, ça n'existe pas. Ce sont forcément les fafs qui ont fait le coup. N'est-ce pas ?

PS: Que les flics ne se fassent pas trop d'illusions : ils ne trouveront rien de plus que ce que nous diffusons à l'extérieur...

Tout cela ne signifie pas que nous approuvons la quinzaine commerciale et son tintamarre.

GROUPE INSOUMISSION TOTALE DE NANTES

LUÇON, LES PERQUISITIONS CONTINUENT

Un militant syndicaliste, prof en CES a été retenu chez lui et empêché de se rendre à son travail par la police judiciaire d'angers. (les déplacements ne coutent pas chères!)

La P.J. perquisitionnait sous instruction du juge Gallut, début mars.

Lundi 8 mars, la police s'annonce à nouveau pour le lendemain. Aussitot un comité de réception est organisé par l'intersyndicale du lycée polyvalent de Luçon.

De quoi s'agit-il?

Le juge Gallut recherche t'il maintenant les preuves du complot parmi les signataires de l'appel des CENT ?

La Rochelle, L'obstination paye

Une institutrice de l'enseignement catholique avait été licenciée pour cause de deux maternités successives.

Après occupation des locaux et 26 heures de palabres la direction patronale de l'enseignement diocésain a cédé.

Ecole ou Armée?

NON AU NUCLÉAIRE

Pour informer les conseillers municipaux de Pellerin/Vue, Cheix et Fossay, l'EDF a invité les maires et conseillers municipaux de ces communes à visiter la centrale nucléaire St Laurent des Eaux.

La centrale de St Laurent des Eaux est une centrale parisienne, de faible puissance, de la filière française dont le procédé a été abandonné. La centrale en projet est de grande puissance, 4 fois 1300 MWATT, aucun réacteur de cette puissance n'est en fonctionnement dans le monde, ces centrales sont construites sous licence américaine.

La population de Pellerin n'a nullement été informée, ni par la municipalité ni par EDF qui a seulement réuni les responsables agricoles pour essayer de les rassurer. Face à cette carence, il s'est créé un COMITE DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU PELLERIN qui rassemble des habitants du Pellerin et des alentours qui sont inquiets du projet et des dangers de l'utilisation de l'énergie nucléaire, il regroupe actuellement des agriculteurs, des ouvriers, des enseignants, etc...

Son but est d'informer la population sur le projet de l'EDF et notamment sur les dangers que peut occasionner une centrale nucléaire au Pellerin. Déjà 2 bulletins d'information ont été distribués à toute la population du Pellerin, une réunion a eu lieu vendredi 12 mars où plus de 400 habitants du Pellerin sont venus s'informer (la salle était comble), la moitié du conseil municipal était présent, mais le maire, favorable au projet n'est pas venu !

On avait invité quelques personnes "spécialisées" : médecins, biologistes et des agriculteurs de Liré qui ont déjà mené une action sur leur commune.

Vu l'ambiance de la salle, la population du Pellerin semble en partie décidée à agir fermement d'autant plus que l'on parle également d'une usine d'enrichissement d'uranium (Eurodif 2) qui serait installée au même endroit que la centrale, la centrale servant entièrement à alimenter l'usine.

A suivre.

Comité de Défense de l'Environnement du Pellerin

Pour contact : 22 rue du Port
La Telindière
44890 St Jean de Boiseau

RÉPONSE DES NOTABLES

Le conseiller général du Pellerin et les maires du Pellerin, Vue, Romans et Cheix en Retz ont répondu :

"Nous avons pris connaissance de plusieurs articles de presse traitant de l'implantation d'une centrale nucléaire dans la région du Pellerin, annonçant des oppositions, et prétendant que ces oppositions émaneraient de la majorité de la population (...). Cette procédure s'inscrit normalement dans la mise en œuvre de la politique énergétique qu'on a décidé pour les prochaines décennies les représentants élus de la nation, députés et sénateurs. Vos élus sur le plan régional et départemental ont par la suite souhaité unanimement-toute tendance politique confondue-l'implantation de centrales de ce type dans la France de l'ouest et en particulier la Basse Loire. La population de nos communes sait que des décisions de cette importance, ce qui engage l'avenir de notre pays, ne sont pas prises par les responsables élus sans des études multiples et approfondies.

SANS COMMENTAIRES...

|| SUP de CO || **appel** pour la réintégration || NANTES || de 2 profs licenciés.

Malgré de multiples protestations de leurs collègues enseignants, des étudiants, du personnel sous la forme de pétitions mettant en échec les griefs avancés par le direction à l'égard des deux enseignants.

Malgré les nombreuses marques de solidarité venues des Chambres de Commerce (télégrammes ou lettres de protestation envoyés au Présidents de la Chambre de Nantes)

Malgré les témoignages de soutien du SNESUP, du SGEN-CFDT, de l'U.G.E., (pétitions, motions, communiqués),

La direction de l'école supérieure de commerce et de la Chambre de Commerce se refuse à annuler la mesure de licenciement qui frappe deux professeurs de l'Ecole : RIGAL et MARCHAND.

Aujourd'hui, il ne fait de doute pour personne que ces deux enseignants sont victimes de répression syndicale qui s'exerce aussi à l'égard des autres syndiqués de la Chambre de Commerce : le délégué CFDT a eu 3 blâmes en 10 jours, il est menacé de mise à pied pendant 8 jours ; une autre syndiquée a été mutée d'office d'un établissement à un autre, des pressions quotidiennes sont exercées sur le personnel.

Ces deux enseignants avaient pris l'initiative avec leurs collègues de demander un changement de leur statut d'auxiliaire contractuel.

Leur réintégration sera sans doute le fruit d'une longue lutte et nous vous demandons de vous joindre au COMITE DE SOUTIEN qui regroupe déjà :

- les étudiants et les profs de l'école
- le personnel syndiqué ou non de la Chambre de Commerce
- mais aussi, ceux qui, nombreux, sont de plus en plus touchés par le condition d'auxiliaire de l'enseignement ou des autres services publics ou privés.

Toutes les personnes souhaitant exprimer activement leur solidarité aux deux licenciés et voulant contribuer à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour obtenir leur réintégration sont invitées à participer à ce comité.

INFORMATION, DELEGATIONS, CONFERENCES DE PRESSE, GALAS DE SOUTIEN, ETC... telles pourraient être les activités de ce comité.

Vous pouvez prendre contact en écrivant au 7, rue A. Le Braz NANTES.

ANGERS: manifestation CFDT enseignement privé

Plus de 1 000 enseignants se sont réunis mercredi dernier à la Bourse du travail d'Angers à l'appel de l'Union régionale de l'enseignement privé, pour défiler ensuite dans les rues du centre. Les interventions des militants ont dénoncé l'actuel redéploiement des forces patronales à travers divers projets de restructuration et d'association dans lesquels les travailleurs de l'enseignement privé sont laissés pour compte ; en effet, sous un masque libéral, les patrons renforcent leur pouvoir, les grosses AEP (associations gestionnaires employant le personnel) absorbent les petites et dans ce plan, les personnels sont rayés de la carte.

La motion adoptée au meeting réclame le plein emploi pour tous, notamment pour les catégories de personnels dont la sous-qualification a été utilisée par le patronat privé, la progression du pouvoir d'achat et du taux de retraite complémen-

.../...

taires, un salaire garanti en cas de maladie ou d'accident par un accord de prévoyance collective (40 % part ouvrière, 60 % part patronale) ; la CFDT dénonce vigoureusement toutes les atteintes aux libertés d'expression et aux libertés syndicales : à Angers (ESSCA) la répression s'est abattue sur deux professeurs contestant la méthode de préception de la taxe d'apprentissage et d'autres professeurs sont menacés, et les exemples de répression syndicale sont nombreux dans l'enseignement privé régional.

Toutes ces revendications volontairement unifiantes devaient déboucher un mouvement régional, peut-être national dans les mois à venir.

à tous les amis du VIETNAM

En juin 1975, un groupe de travaux pratiques de l'Ecole d'Architecture de Nantes décidait de commencer la conception d'un prototype d'école ainsi que l'atelier pour la reproduire. Une conférence de presse était organisée qui donnait lieu à des articles début juillet dans la presse locale.

Une rencontre avec Mr NAM, attaché politique à la délégation du GRP à Paris, nous confirmait l'intérêt du GRP pour notre projet. Il insistait, d'autre part, sur la coopération à rechercher avec l'ensemble des amis du Viet-Nam à Nantes : associations professionnelles, populaires, individus, etc...

Tout le premier semestre écoulé, nous avons recueilli une documentation qui nous a permis d'élaborer une exposition présentée à l'Ecole d'Architecture dernièrement.

Monsieur N'GIA, président de l'association des intellectuels patriotes Vietnamiens en France, architecte à Paris, est venu vendredi dernier la visiter et nous a donné, par ses conseils, le coup d'envoi pour l'étude effective du projet (article O.F. du mardi 9/3 - Presse-0 du samedi 6/3).

Nous pensons donc qu'il est temps d'appeler à la constitution de cette association "UNE ECOLE POUR LE VIET-NAM" en vous invitant à venir nombreux : SAMEDI 13 MARS à partir de 14 H - Foyer de la Jeune travailleuse - Place Ste Elisabeth, où sera présentée l'exposition ainsi qu'un montage diapos et un film prêté par la délégation du GRP à Paris.

A 16 H aura lieu une discussion sur l'association que nous proposons.

ECOLE D'ARCHITECTURE - Rue Massenet Nantes

Groupe de Travaux Pratiques
"POUR UNE ECOLE AU VIETNAM"

Professeur responsable : Daniel PINSON

C.F.D.T. ENSEIGNEMENT PRIVÉ : OCCUPATION

Le bureau du Directeur diocésain de l'enseignement libre à Saintes est occupée depuis le vendredi 12 mars à 18 heures par les militants de la FEP-CFDT (fédération enseignement privé) venus d'une douzaine de départements, pour exiger le réemploi de Mme Préau.

On se souvient que Mme Préau, institutrice à Marans (17) avait été licenciée pour avoir eu 2 maternités en 3 ans et un congé maladie de 5 mois. (cf. APL n°125)

La CFDT avait déjà organisé un rassemblement le 28 janvier dernier. Cela n'a pas suffi, aussi l'occupation ne cessera qu'après une réponse précise sur le réemploi de J. Préau.

GROUPE

INFORMATION

IRLANDE

A l'initiative du "Comité National de Soutien aux Irlandais", d'Angers (ex Comité Franco Irlandais), le Groupe Information Irlande de Nantes a tenu sa première réunion d'information concernant sa constitution. Depuis quelques années, des militants isolés relayaient sur Nantes le travail que faisait le CNSI sur Angers, à savoir :

- Diffusion des sept premiers numéros de la Charrue Etoilée, bulletin du Comité, édité à Angers ;
- soirées débat avec des groupes folk irlandais et des délégués du Mouvement Républicain Officiel ;
- mouvement de protestation lors des fêtes anglo-angevines.

D'autre part, si en quelques mots, il est possible de rappeler les différentes farces progressistes en Irlande, nous pouvons dire que :

- le Sinn Fein Officiel et sa branche militaire l'IRA Officiel préconisent un socialisme marxiste, passant par la destruction de l'Etat du Nord, pour construire une Irlande socialiste unie.
- Le Sinn Fein Provisoire et sa branche militaire l'IRA Provisoire préconisent un socialisme à "l'Irlandaise" dans le cadre d'une Fédération de quatre Provinces dont l'Ulster.

Du fait de la présence d'un membre du Mouvement Républicain Officiel à Angers, le CNSI a soutenu jusqu'à présent le Mouvement Officiel. Mais actuellement, il nous semble difficile de ne soutenir qu'une seule organisation vu la complexité de la situation sur place. Tel est le thème de réflexion du GII actuellement.

De plus, nous comptons dans les mois à venir :

- développer une contre-information ;
- analyser la situation en Irlande ;
- prendre position et soutenir les Irlandais en lutte ;
- Porter le débat au niveau des MJG et FJT au moyen de diapos, expositions, etc...

C'est avec plaisir que nous accepterons tous les militants qui veulent se joindre à nous pour ce travail.

- Dépôt de la Charrue Etoilée chez Euzen et à la librairie 71
- Pour tout contact, écrire à J.Y. Pungeot 9 ter, avenue de l'Eperonnière
44000 NANTES.

DERNIERE MINUTE
La Fep.CFDT OBTIENT SATISFACTION
DES GARANTIES SONT DONNÉES
POUR M^{ME} PREAU (cf. 18)

ON A REÇU ÇA...

SAC DES SEX-SHOPS

Le sac des sex-shops commencé lundi 8 mars n'a rien à voir avec l'action purificatrice d'un commando issu d'on ne sait quelle vieillerie politique. Aucune des forces conservatrices lucides n'a intérêt à de tels actes qui visent à anéantir les éxutoires et les soupapes de toutes sortes qui offrant à consommer les images du bonheur réalisent le double profit du maintien de l'ordre social par la canalisation des désirs, et, du bénéfice tiré de la misère.

Quant aux râclures de bidets constituées en extrême droite ou forces conservatrices imbéciles et stupides, la pornographie naît du fascisme et ils ne peuvent, malgré des déclarations de principe qu'applaudir au "viva la muerte" qui ne manque pas de précéder l'éjaculation du héros.

Notre intention n'est en aucun cas de bannir la publicité faite à la vie sexuelle et son invasion dans la vie sociale. Il est clair pour nous, que la passion sera au centre de la vie future et à ce titre, la sexualité aura dans la société révolutionnée une place au moins équivalente à celle que tient le travail actuellement. Nous voulons par ce geste encore teinté de symbolisme amorcer la destruction impitoyable de toutes les formes de récupération du désir de vivre par le spectacle organisé à partir de la négation quotidienne de la vie, de tout ce qui tend à substituer à la pauvreté grandissante du vécu réel, un vécu stéréotypé et imaginaire. Il appartient au prolétariat auquel nous nous rattachons par la même dépossession de la maîtrise des instants vécus et de l'espace où nous les vivons au profit de technocrates planificateurs et aménageurs du territoire au service du capital, à lui et à lui seul de détruire l'origine même de cette aliénation :

LE TRAVAIL SALARIE, LA FORME MODERNE DE L'ESCLAVAGE.

Groupe du 8 mars

**OUF! ÇA FAIT DU BIEN QUAND ÇA S'ARRÊTE.
POUVEZ PAS ÊTRE LISIBLES, DES FOIS!...**

LUTTES OUVRIÈRES

GRÈVE DANS LE BATIMENT.

Demie journée de grève vendredi matin dans le bâtiment en Loire-Atlantique, meeting à Nantes et à St Nazaire à l'appel des organisations syndicales CGT-CFDT-FO pour une augmentation des salaires rattrapant l'inflation et les autres professions. Le salaire d'embauche d'un manoeuvre est actuellement de 1218f, celui d'un ouvrier qualifié avec 10 ans d'ancienneté de 1877f alors que le salaire d'embauche à Carrefour est de 1867f, (Dubigeon 1954) les syndicats réclament également la suppression des périmètres départementaux qui enlèvent les frais de déplacement à l'intérieur des agglomérations, la défense des libertés syndicales et l'amélioration de la sécurité (bâtiment 900 morts par an) grâce à des commissions "Hygiène et Sécurité" disposant d'un pouvoir réel; enfin l'espérance de vie des ouvriers du bâtiment n'étant que de 61 ans, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans.

GREVE NATIONALE LE 18 MARS.

INTERNATIONAL

AMNESTY INTERNATIONAL

Création d'un groupe d'amnesty International à Nantes. Une réunion d'information aura lieu le 8 avril à 20h30 au temple protestant, 15 bis, place Edouard Normand. Cette réunion s'adresse à tous ceux qui veulent intervenir en faveur de tous les prisonniers politiques.



QUEST-INFORMATION

A.P.L.

C'EST
QUOI?..

Un bulletin hebdomadaire diffusé à près de 700 exemplaires, lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...) se veut : "POUR UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES".

L'APL résolument engagé pour la suppression du système capitaliste veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES A TOUS, LE VENDREDI SOIR à 20 h 30 au 12 bis rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71).

-o-o-o-

Librairie 71 - 29 rue Jean-Jaurès, Tél. 73.82.48.

Librairie Euzen - rue Jean-Jaurès

Librairie J.Vernes (près pl. du Commerce)

Café Surcouf - Morrhonnière

Café La Noé - Jonelière

R.U. Le Tertre - mardi midi

rue de Strasbourg, face à la Préfecture

Kiosque Bellevue - Grande place

ÇA SE VEND
OÙ?..

COMMENT
S'ABONNER?..

Un trimestre 12 n° : 15f. soutien 20f.

Un semestre 24 n° : 30f. soutien 40f.

Un an 48 n° : 55f. soutien 70f.

Laissez votre ordre en blanc, et envoyez-le à la Librairie 71.

NOS BONNES ADRESSES ?..

- CSOC [Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience] - 57 rue des Hauts-Pavés.
- GIT [Groupe Insoumission Totale] - Tous les jeudis de 20h à 22h.
- COMITE PORTUGAL -
- CNT-AIT [Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs] - 43 rue Felix Faure, Rezé. Permanence : tous les samedis de 15h à 18h.
- APF [Association Populaire Familiale] - 2 rue Lamoricière.
- GASPROM - 1 rue Léon Say, T.74.65.59. Permanence vendredi 19-21h.
- CENTRE NANTES TIERS MONDE - 9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel.
- CABE [Comité d'Accès aux Bords de l'Erdre] - Robert Chiron, la Vrière, La Chapelle/Erdre, dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre. Sur la manif de 70, un film de 20mn. Une brochure de 120 p. sur les luttes menées depuis 6 ans.
- GSED-MFA - 2ème dimanche du mois à 10h. Café Modérno, quai Marcel Boissard. Trentemoult Tél.75.53.83.
- CRIN - mercredi et vendredi, permanence de 17h à 19h rue de la Haute-Forêt (derrière le Restau-U).

Lors de la réunion du groupe lait de Jeudi dernier un certain nombre d'échéances sont apparues. Plusieurs points ressortent de façon abrupte. Un travail rapide dans les cantons est plus que souhaitable. Dans la mesure du possible, une réunion par équipe dans le début de la semaine serait utile. Un autre après-midi de travail du groupe lait est prévu:

VENDREDI 19 14 H 00 CHAMBRE D AGRICULTURE.

UNE ÉCHÉANCE LE 1^{er} AVRIL: MATIÈRE AZOTÉE.

Le paiement du lait en fonction de sa matière azotée se précise. Son application est poussée par les industriels (Privé-Coop) et quelques producteurs. Mise en place prévue pour le 1^{er} Avril. - Voilà encore une mesure qui compliquera les feuilles de paie. Elle accentuera les écarts de prix entre producteurs. Elle permettra aux entreprises une pénalité supplémentaire pour la majorité des producteurs. Mais un travail d'approfondissement est à réaliser sur ce point.

LA QUALITÉ

Non contentes du bénéfice qu'elles retirent déjà par le paiement à la qualité selon les normes actuelles, sous couvert de la loi Godefrøy) veulent resserrer les normes de qualité. A moins 100 000 germes etc... Avec l'objectif lointain mais pas tellement (18 mois peut-être) de passer l'écart entre A et C à 10 % du prix 8ct au lieu de 4 ct. On voit tout de suite les conséquences sur les producteurs et les profits supplémentaires pour les entreprises...

LES CHASSEURS DE PRIMES

Ils sont 30 officiellement déclarés, producteurs à la CANA... et menacent de quitter la coopérative si elle ne rétablit pas les primes... Ces chers "petits" (300 000 l en moyenne) ne peuvent plus faire face à leurs investissements et surtout à leurs fantaisies (achat de génisses pleines de 3 mois 9 500 F ou insémination avec des paillettes de 500 à 1000 F !

Pour l'instant cette gangrène ne s'est pas exprimée en Loire-Atlantique. Ces 30 producteurs se répartissent en Maine et Loire, Mayenne et Ile et Vilaine.

Lors de sa dernière réunion Lundi 10 le conseil d'administration a refusé l'application immédiate des primes: 13 voix contre 11... Décision reportée à l'Assemblée Générale. On voit déjà la direction et l'appareil administratif faisant feu de tout bois pour leur rétablissement. - Une réunion a déjà eu lieu avec les producteurs du Maine et Loire et quelques délégués du secteur lait de la Fédération. un tract est en préparation.

Du pain sur la planche.... les boules de neige roulent vite en ce moment...

LES ÉLUCUBRATIONS DE BRUXELLES

Répétition de ce que l'on connaissait déjà par expérience. Par contre, si au niveau du prix il n'y a pas de surprise, (des augmentations dérisoires, + 3,1 % au 1^{er} Avril et 1,6% au 15 Septembre) deux peaux de bananes sont glissées sous les pieds des producteurs:

1/ L'incorporation de poudre dans les aliments.

2/ La participation des producteurs à la résolution des excédents. Exemple qui existe déjà: en Savoie, pour solutionner les problèmes du gruyère, il est prélevé "une cotisation volontaire obligatoire" (comme ils disent) de 0,25 ct par litre. Cela pour la recherche de nouveaux débouchés, le financement des stocks, etc... Par cette mesure les entreprises se dégagent des conditions difficiles d'un marché qu'elles créent de toute pièce.

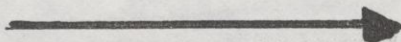
L'INTERPROFESSION, 3^e PEAU DE BANANE

Par la concertation on y fera avaler la dernière mesure citée. Cela sous couvert de la participation des producteurs à la gestion du marché. Il sera facile autour d'une table de faire avaler pilule après pilule..... surtout qu'elles seront bien arrosées!

Là encore on nous prépare une cotisation pour faire fonctionner cette interprofession.

Nous avons à piocher aussi sur ce point. Dans le département nous avons des champions de cette interprofession. Le Président de la section lait participe de fait pratiquement à titre individuel à la gestion d'UNILAB, du GIE Pays de Loire etc...

Voilà donc plusieurs points que nous avons à approfondir, faire de l'information et voir à engager des actions.



P.T. SPÉCIAL
(2)

P.T. SPÉCIAL
(2)

C'est le dernier point sur lequel nous avons à travailler. Des chiffres sont avancés: 106 ct 1000 l par mois 50 000 l par année. Ils sont élaborés en dehors du département, chez nous qu'en pense-t-on? - Comment avancer sur ce terrain ?

Dans une rencontre regroupant 30 participants des cantons d'Aigrefeuille, Clisson, le Nord de la Vendée et deux gars du Maine et Loire, l'idée a été avancée de lancer une revendication telle que:

Les 50 000 premiers litres au prix de revient,
les 50 000 suivants au prix du marché actuel
garanti, la tranche au dessus sans aucune aide de la c
de la collectivité.

-----BEAUCOUP DE CHOSES A DISCUTER....BEAUCOUP DE TRAVAIL A FAIRE.....
POUR LA RELANCE DE L ACTION LAIT: DISCUTEZ EN AU PLUS VITE DANS LES CANTONS...

Rappel: réunion Vendredi 19 apres midi à la Chambre.

Compte-Rendu du Collectif Départemental

- Le dernier collectif départemental s'est concentré sur les méthodes d'animation au plan départemental. Rapport de BLAIN: proche du texte présenté par Derval à l'A.G., critique par rapport au fonctionnement actuel, mais toujours favorable à une solide coordination départementale avec de véritables représentants d'équipes travaillant correctement à la base (qu'on ne retrouve pas 2 ou 3 ans de suite toujours les mêmes au collectif). BLAIN regrette le fonctionnement ancien avec un canton d'animation. - Après discussion le principe suivant est adopté: un collectif départemental tous les mois. Entre temps 2 représentants d'une même équipe assurent l'animation permanente, quand elle est nécessaire, et bossent avec l'animateur. Ils convoquent un collectif extraordinaire en cas de décision urgente à prendre. *Rotation de l'animation chaque mois.*

|| PROCHAIN COLLECTIF MERCREDI 7 AVRIL AU 9 RUE DES HAUTS PAVES ||
ANIMATION POUR LE MOIS : BLAIN.

- Un collectif régional a lieu le 19. Michel Tarin est désigné pour cette fois.
- Un rapport a été fait sur la réunion nationale de Poissy (demander compte rendu aux membres du collectif départemental (manque de place sur la feuille APL PT))
- Réunion ouvriers paysans avec le groupe "Vent de la Zone" le 26 au ç rue des hauts pavés.
APL Paysans - Cotisations APL Ouest
- Une demande a été faite pour relancer chez les P.T. l'APL paysans. Un texte de présentation passera dès que possible dans l'APL OUEST. - Egalement à propos de l'APL (Ouest), le problème a été soulevé des camarades ou des équipes ne cotisant plus au département, et recevant donc pour le moment l'APL Ouest gratuitement. L'animateur est chargé de les contacter pour qu'ils confirment s'ils veulent toujours l'APL Ouest et s'ils peuvent s'organiser pour y cotiser de leur côté (tarif de groupe).
- *Fermes libres, jeunes sans travail...*
Plusieurs demandes sont faites pour constituer un répertoire au niveau départemental des fermes libres (ou qui vont le devenir dans un bref délai), d'un côté, et des jeunes qui cherchent à s'installer, de l'autre. Il y a de nombreux cas mais presque aucune coordination et des occasions passent sous le nez.
- Permanence téléphonique à la Chambre: tous les jours en début d'après midi en principe. Laisser des messages si pas là.